

PRINTEMPS-ÉTÉ 2006

N

ous avons le plaisir de vous présenter l'édition printemps-été du bulletin d'information du Corridor appalachien (ACA). Le Corridor appalachien (ACA) est un organisme de conservation sans but lucratif qui a pour mission de protéger les milieux naturels de la région des Appalaches. Par le biais d'une stratégie de conservation transfrontalière, l'ACA procure aux collectivités locales les moyens de maintenir et de restaurer un cadre de vie qui respecte l'écologie de la région dans une perspective de développement durable. L'ACA offre une assistance technique, des conseils et de l'expertise aux organismes de conservation et aux intervenants qui partagent sa vision. De plus, l'ACA organise diverses activités de sensibilisation à la conservation pour les propriétaires, les organismes de conservation et le public en général.

## UNE STRATÉGIE DE CONSERVATION TRANSFRONTALIÈRE

### STEWART M. HOPPS, C.M. – ami, protecteur et défenseur de l'environnement



Photo : Judy Hopps

*Judy Hopps*

**Au mois d'octobre 2005, les Cantons de l'Est perdaient un ardent défenseur de l'environnement. Stewart Hopps a été au premier plan de nombreuses causes environnementales, notamment la santé du lac Memphrémagog, de ses marais et de ses affluents.**

L'engagement public de cet environnementaliste remonte à 1971, alors qu'il devenait le premier inspecteur municipal du canton de Magog. À titre d'inspecteur municipal, il a participé à plusieurs études et initiatives concernant la qualité de l'eau de la région transfrontalière du lac Memphrémagog. Il a aussi joué un rôle-clé dans l'élaboration et l'adoption d'arrêtés municipaux qui réglementent encore aujourd'hui les installations sanitaires des habitations et des bateaux.

En 1991, monsieur Hopps créait la Fondation Marécages Memphrémagog et c'est jusqu'à sa mort qu'il a concentré ses efforts pour la protection des marécages de la région du lac Memphrémagog. Il croyait fermement que la protection de ces écosystèmes qui alimentent nos lacs et nos cours d'eau était déterminante pour le maintien de la santé des habitats naturels et le bien-être de la population. Encore aujourd'hui, la Fondation protège plusieurs marécages et territoires forestiers.

En 1999, on reconnaît l'engagement de toute une vie de monsieur Stewart M. Hopps pour l'environnement en le nommant membre de l'Ordre du Canada. Il fut d'ailleurs le premier à recevoir cet honneur pour l'environnement. Tout au long de sa vie, il recevra maintes récompenses, dont le Prix Michel LeDoux et le Prix commémoratif MCI Gordon Kohl, pour sa contribution exceptionnelle à la préservation de l'environnement. Parmi les batailles qu'il a livrées, on peut compter l'abandon, en 1986, d'un projet de site d'entreposage de déchets nucléaires à la frontière du Québec et du Vermont. En 1992, il s'oppose à la location de houseboats (chalets flottants) et à l'ensablement des plages municipales de Magog pour éviter la destruction des habitats de la faune et de la flore. Il a aussi contribué au projet du ministère de l'Environnement concernant les installations sanitaires des bateaux sur le lac Memphrémagog.

Sa vision en a incité plus d'un à s'impliquer dans la protection de notre héritage naturel pour le bien-être des générations futures.

### MECA réalise un rêve en conservation

Le docteur Charles Weldon et madame Lydia Gagnon ont généreusement accordé une servitude de conservation, au bénéfice de l'Association de conservation du mont Écho (MECA), sur leur terrain situé dans les contreforts du mont Écho. Selon Charles Weldon, président de MECA « La protection à perpétuité de notre territoire ne se fera que dans le respect de nos priorités environnementales à chacun. Ce rêve peut enfin se réaliser grâce à l'acquisition, par MECA à l'automne dernier, d'un terrain d'importance majeure ». Cet organisme souhaite que ce geste entraîne d'autres actions similaires dans la région et c'est dans ce but qu'il organisait, en collaboration avec l'ACA en février 2006, une conférence sur les servitudes de conservation et les crédits d'impôt qui s'y rattachent. Plus d'une cinquantaine de participants enthousiastes y ont assisté.



Photo : Dominic Diorio

### Le mont Éléphant – Un foyer de biodiversité qui mérite d'être protégé

Surplombant la région transfrontalière du Memphrémagog dans le Corridor appalachien, les deux sommets du mont Éléphant, soient Hog's Back et Sugarloaf sont des foyers uniques de biodiversité. On y trouve des forêts refuges qui constituent des habitats pour l'ail des bois, le carex des Appalaches, l'orchis brillant, le ginseng à cinq folioles et la verge d'or simple variétés à grappes. Sur le mont Éléphant et dans d'autres secteurs du Corridor appalachien, on trouve aussi des affleurements de serpentine, une formation géologique rare, n'occupant qu'un pourcent de la surface planétaire. Voilà qui contribue au caractère exceptionnel de cette région qui abrite aussi plusieurs variétés de plantes uniques au Québec tel que l'adiante des Montagnes vertes.



Photo : Clément Robidoux

Il n'est guère étonnant que Conservation de la nature du Canada ait entrepris des démarches pour conserver ces milieux naturels. En 2004, cet organisme de bienfaisance national faisait l'acquisition de plus de 320 acres de terrain sur Sugarloaf. Plus récemment, au début de 2006 et en collaboration avec l'ACA, il assurait également la protection de 345 acres sur le sommet Hog's Back.

## Appui à la coalition SOS Parc Orford



Le Corridor appalachien a fait valoir son appui à la coalition SOS Parc Orford qui s'oppose au projet de vente au secteur privé de terrains faisant partie du parc national du Mont-Orford.

Cette décision est en lien avec la position de l'ACA dans son mémoire présenté, en décembre 2004, au Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE). L'ACA indiquait qu'en transférant une propriété faisant partie d'un parc de conservation à un promoteur immobilier, le projet contrevient à l'esprit même de la *Loi sur les parcs* et à la mission intrinsèque d'un parc de conservation, soit celle d'assurer la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel.

Or, le projet actuel présenté lors d'une conférence de presse le 6 mars dernier par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, précise qu'il n'y aurait plus d'échanges de terrains mais plutôt la vente d'environ 649 hectares (ha) soit presque cinq fois plus de territoire qu'initialement ciblé par l'échange de terrains. Pour effectuer cette transaction, le gouvernement doit contourner la *Loi sur les parcs* et proposer un projet de loi visant à soustraire et à vendre 11% du parc national du Mont-Orford au secteur privé, une proposition jugée inacceptable.

Nous croyons que le projet actuel risque d'avoir des répercussions encore plus graves sur l'intégrité du parc, compte tenu de la superficie importante et la localisation centrale du retrait de territoire proposé ainsi que des pressions anthropiques inévitables que le projet de développement immobilier générerait. Il est également très préoccupant de savoir que le gouvernement ne prévoit pas faire de nouvelles consultations publiques pour évaluer les impacts environnementaux du nouveau projet, et ce en déifiant une fois de plus l'esprit de la *Loi sur les parcs*.

Pour ces raisons, nous croyons que le gouvernement devrait retirer le projet de vente de terrains faisant partie du parc national au secteur privé afin d'éviter de créer un précédent pour d'autres parcs nationaux. Nous croyons également que le gouvernement devrait surtout s'assurer d'honorer la mission du parc national du Mont-Orford dans la protection de l'intégrité écologique d'un territoire représentatif d'une région naturelle du Québec et de la biodiversité.

---

## Les milieux humides, des sanctuaires pour la vie !

Marie-José Auclair

Lorsque l'on évoque les Cantons-de-l'Est, c'est de prime abord l'aspect culturel de cette région colonisée par les Loyalistes qui nous vient à l'esprit. Mais cette contrée montagneuse où champs en culture et pâturages alternent avec des massifs forestiers, renferme aussi des milieux naturels regorgeant de vie, les milieux humides.

Malheureusement, ces espaces naturels ont été longtemps perçus comme des milieux insalubres, souvent vecteurs de maladies, servant de terre à débarras et n'offrant qu'une valeur de récupération pour le développement résidentiel et urbain. Tout comme d'autres milieux naturels, ils sont victimes des activités humaines qui détruisent à vitesse grand « V » une biodiversité qui évolue lentement depuis plus de 3 milliards d'années et qui a donné à notre planète cette richesse si précieuse. De nos jours, malgré les efforts consentis à leur sauvegarde, ils demeurent menacés par le développement résidentiel et urbain, l'agriculture, la coupe forestière ou la circulation des véhicules tout-terrain.



Photo : Paul Laramée

En raison des nombreuses fonctions utiles qu'ils remplissent pour le bienfait de l'environnement et de la société, les milieux humides représentent un capital naturel vital. Tout comme les récifs coralliens et les forêts tropicales, les milieux humides sont les écosystèmes les plus productifs de la biosphère. Ces zones de transition entre les milieux terrestres et aquatiques regroupent les marécages et les marais qui subissent les variations saisonnières du niveau de l'eau ainsi que les tourbières qui se forment par l'accumulation de tourbe dans un sol acide, constamment saturé d'eau. Ce sont de véritables sanctuaires pour la faune et la flore, recelant un incroyable réservoir génétique. On y trouve une végétation adaptée à l'eau, composée de plantes submergées, flottantes et émergentes. De nombreuses espèces animales comme les poissons, plusieurs amphibiens et reptiles, les oiseaux aquatiques et d'innombrables invertébrés y trouvent nourriture, abris et sites propices à leur reproduction et à leur survie. Ils abritent également plusieurs espèces de la faune et de la flore à statut particulier, telles que la grenouille des marais, la salamandre à quatre doigts, le rubanier rameux et le scirpe à soies inégales.

Ils contribuent à l'épuration naturelle des eaux en captant la matière organique et les polluants véhiculés par les sédiments; ils régularisent le débit des rivières en emmagasinant les eaux de crues et en les libérant ensuite graduellement sur de longues périodes. En bordure des plans d'eau, ils atténuent l'impact des vagues et préviennent ainsi l'érosion des rives. De plus, les milieux humides sont des lieux de prédilection pour l'observation de la nature et les activités d'éducation relative à l'environnement.

Plusieurs endroits offrent une visite sur des passerelles aménagées permettant de pénétrer bien au sec, au cœur de ces oasis d'eau douce grouillant de vie. Pour certains, le moyen idéal de les découvrir demeure le canot. D'autres sont dotés de sentiers d'observation, de quai, de tours d'observation et de belvédère.

---

*L'ACA bénéficie du soutien financier du Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril du gouvernement du Canada, de la Fondation de la faune du Québec, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II) et de plusieurs fondations privées.*

---

### POUR INFORMATION

Site Web : [www.apcor.ca](http://www.apcor.ca)

(450) 538-5444 ou [info@apcor.ca](mailto:info@apcor.ca)

ACA, 28 rue Principale Sud, Bureau B, Sutton (Québec) J0E 2K0

ISSN 1708-1645 Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada; Bibliothèque nationale du Québec



SPRING-SUMMER 2006

**W**e are pleased to present you with the Spring-Summer edition of the Appalachian Corridor (ACA) newsletter. The Appalachian Corridor (ACA) is a non-profit conservation organization whose mission is the protection of the natural areas of the Appalachians. Through the implementation of a transborder conservation strategy, the ACA provides local communities with the means to maintain and restore a way of life that respects the ecology of the region in a perspective of sustainable development. The ACA offers technical assistance, advice and expertise to conservation organizations and other contributors who share its vision. As well, the ACA organizes various conservation awareness activities for landowners, conservation groups and the general public.

**A TRANSBORDER  
CONSERVATION  
STRATEGY**

**STEWART M. HOPPS, C.M. – friend, conservationist and defender of the environment**



Photo : Judy Hopps

*Judy Hopps*

**In October 2005, the Eastern Townships lost an ardent defender of the environment. Stewart Hopps has been at the forefront of many environmental causes, predominantly those affecting the health of Lake Memphremagog, its marshes and tributaries.**

While an environmentalist all his life, his public efforts began in 1971 when Hopps became the first municipal inspector for the Township of Magog. He participated in and provided counsel for a number of studies and initiatives regarding the quality of water of the Lake Memphremagog watershed and was instrumental in the drafting and adoption of many of today's municipal by-laws concerning the control of sanitary installations for homes and boats.

In 1991, Hopps founded the Memphremagog Wetlands Foundation and focused his energies until his death on the protection of wetlands around Lake Memphremagog and region. He strongly believed that the protection of wetlands and marshes that feed our lakes and streams was critical to maintaining the health of natural habitats as well as the health, safety and welfare of the general public. Today, the Foundation has a number of wetlands and forest zones under its protection.

Hopps was awarded the Order of Canada in 1999 in recognition of his lifelong work for the environment (the first recipient to receive this honor for the environment). In his lifetime, he received many awards including the Michel LeDoux Prize and the MCI Gordon Kohl Memorial Award for his extraordinary contribution in preserving the environment.

Some of his battles included: the stopping a nuclear dumpsite on the Quebec-Vermont border (1986), leading the opposition to houseboat rentals; the sanding of the beaches in Magog (which he warned would cause the destruction of wildlife habitat (1992); and the piloting of a Ministry of Environment project concerning the sanitary facilities of boats on the lake.

His vision has inspired many to become involved in protecting our natural heritage for the enjoyment of future generations.

**Another conservation achievement for MECA**

Dr Charles Weldon and Lydia Gagnon have generously donated a conservation servitude on their land in the foothills of Mount-Echo to the Mount Echo Conservation Association (MECA). "The protection of our land in perpetuity is in keeping with our personal environmental priorities" says MECA president Charles Weldon. "The acquisition of a dominant property by MECA last fall has finally allowed us to realize this goal". Hopefully this gesture will be the first of many to follow in the region. To this end, MECA also held a presentation on conservation servitudes and tax benefits in collaboration with ACA in February 2006. This presentation was enthusiastically attended by over 50 interested participants.



Photo : Dominic Diorio

**Mount Elephant– A hotbed of biodiversity worth protecting**



Photo : Clément Robidoux

Located in the Memphremagog watershed of the Appalachian Corridor territory, the two Mount Elephant summits of Hog's Back and Sugarloaf stand out as a hotbed of biodiversity including refuge forests which are habitat for Wild Leek, Appalachian Sedge, Showy Orchis, Ginseng and Rand's Goldenrod. Serpentine outcrops are also found on Mount Elephant and in other sectors of the Appalachian Corridor. Interestingly enough, these serpentine outcrops are limited to 1% of the entire planet, making this an exceptional region since they harbour many unique plant species in Quebec such as the Green Mountain Maidenhair Fern.

Little wonder that Nature Conservancy of Canada has taken steps to conserve these natural areas. This national charitable organization acquired over 320 acres of land on Sugarloaf in 2004 and, with the collaboration of ACA, has recently protected another 345 acres on Hog's Back in early 2006.

## Support to SOS Parc Orford



Appalachian Corridor (ACA) has expressed its support for SOS Parc Orford, an organization that opposes the sale of land parcels from Mount Orford National Park to the private sector.

This decision ties in with ACA's memorandum presented at the Public Consultations for the Environment (BAPE) held in 2004. ACA pointed out that the transfer of a property from a conservation park to a real estate developer transgresses the very spirit of the Québec's Parks Act as well as the intrinsic mission of a conservation park which is to ensure the permanent protection of representative natural territories in Quebec as well exceptional natural sites.

Now, the project presented at a press conference on March 6<sup>th</sup> by the minister of *Développement durable, de l'Environnement et des Parcs*, specifies that instead of land exchange, the project would involve the sale of approximately 649 hectares, more than five times the territory previously targeted by the exchange. In order to do this, the government must bypass the Québec's Parks Act and propose a new legislation allowing it to withdraw and sell 11% of Mount Orford National Park.

Moreover, as in the land exchange project, this new project entails great risk to the natural areas and the ecological integrity of the Park's ecosystems - ir regardless of the proposal put forth to expand the Park elsewhere in the region.

Taking into account the large area being withdrawn from the Park, its central location and the inevitable human pressure exerted by a development project involving a housing development at the foot of the ski hills and Castle Brook, we believe that the latest project proposal could have even more serious consequences on the park's integrity than the previous proposal. It is also very disturbing that the government is not planning to hold new Public Consultations to evaluate the environmental impacts of this new project, disregarding once again the Québec's Parks Act. We also believe that the government should honor Mount Orford National Park's mission: to protect the ecological integrity of a territory representative of a natural region in Quebec as well as its biodiversity.

---

## Wetlands - sanctuaries for life!

Marie-José Auclair

When most people think of the Eastern Townships, what first springs to mind is the cultural aspect of an area originally colonized by Loyalists. But this region of fields and pastures alternating with mountainous landscapes also contains other natural areas abundant with life: the wetlands.

Unfortunately, these natural spaces have long been perceived as unhealthy, disease-ridden junkyards whose only value lay in residential and urban development. As with many other natural environments they are victims of human activity that is rapidly destroying the biodiversity which has slowly evolved for over 3 billion years and that has provided our planet with such precious wealth. These days, despite efforts to save them, they remain threatened by residential and urban development, agriculture, logging and all terrain vehicle traffic.

Because of their many useful functions for the benefit of the environment and humankind, these wetlands are a vital natural capital. Like Coral reefs and tropical forests, wetlands are the most productive ecosystems of the biosphere. These transition zones between the terrestrial and aquatic milieus include swamps and marshes that undergo seasonal variations in water levels as well as bogs which are made up from the accumulation of peat in acid soils that are constantly saturated with water. They are veritable sanctuaries for flora and fauna and harbor an incredible genetic reservoir. Here one will find water-adapted vegetation that includes submerged, floating and emergent plants. Numerous animal species such as fish, amphibians and reptiles, aquatic birds and innumerable invertebrates find food, shelter and sites favorable to their reproduction and survival. Wetlands also shelter many species at risk such as Pickerel Frog, Four-toed Salamander, Branching Bur-reed and Heterochetus Bulrush.

Wetlands contribute to the natural purification of water by capturing organic matter and other polluting substances carried by sediments; they also help regulate water levels in rivers by storing floodwater and gradually releasing it over long periods of time. On the banks of waterways, they alleviate the impact of waves and prevent erosion. Moreover, wetlands are the best places to observe nature and are often exceptional for environmental educational activities.

Many wetlands are open to visitors where footbridges allow dry passage in the heart of these freshwater oases teeming with life. In some places, the ideal way to discover these natural areas is canoeing. Other places offer nature observation trails, quays, observation towers and panoramic viewpoints.



Photo : Paul Laramée

---

*The ACA benefits from the financial support of the Habitat Stewardship Program for Species at Risk of the Canadian Government, the Fondation de la faune du Québec, and the Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II) of the ministère des Ressources naturelles et de la Faune and from several private foundations.*

---

### INFORMATION

Web site : [www.apcor.ca](http://www.apcor.ca)

(450) 538-5444 or [info@apcor.ca](mailto:info@apcor.ca)

ACA, 28 Principale South, Suite B, Sutton (Québec) J0E 2K0

ISSN 1708-1645 Dépôt légal : National Library of Canada; Bibliothèque nationale du Québec